L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI MATIN, 20 MARS.

FEUILLETON.

Comédie de Théâtre

LE DÉMON

—DES—

MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

LA LUTTE. (Suite.

Marie-Louise a gardé environ deux millions dans ses voitures pour son usage personnel. Il demeurait encore environ dix millions dans les coffres de la cette fugitive. Après quelques difficultés de forme, le comte Mouflier et le baron de la Bouillerie, tous deux fort honnêtes et fort doux, ont cédé aux réquisitions du gouvernement provisoire, et ont remis la somme au porteur de la contrainte, qui y a ajouté la somme de 50 centimes pour les dépenses, dont une partie, dit-on, est la propriété personnelle de l'impératrice. Tout cela s'éclaircira plus tard. En attendant, ce qui est bon à prendre est bon à garder.

—Eh bien, avec cela le gouvernement peut marcher.

—Il ne marche pas, il se traîne.....

—Comme son chef, dit la marquise en souriant.

—Dix millions, un lendemain de révolution, c'est une goutte d'eau dans la mer! L'abbé Louis n'a pas, pour si peu, joué à propos de décoiffer. Il tempête toujours, pour n'en pas perdre l'habitude.

—Que dit le prince?

—Il ne dit rien, et traverse son antichambre encombrée de visiteurs, en distribuant un sourire à droite, un regard à gauche, une poignée de main ici, un signe de tête là, parce que cela ne coûte rien, ne compromet pas, et qu'en ne satisfaisant personne, on garde tout le monde. Vous connaissez son art de regarder sans voir et d'écouter sans entendre. Il a en ces jours-ci tant d'occasions de sembler apprendre ce qu'il sait le mieux, et promettre ce qu'il refuse, que l'on peut dire que de vertueux d'instinct, il est devenu en cet art un maître consommé.

—C'est fort bien pour le public; mais vis-à-vis de ses intimes, de ceux devant lesquels il pense tout ce qu'il dit.

—Il se tait encore, de crainte de dire tout ce qu'il pense.

—C'est fort bien; nous trouverons bien moyen de délier sa langue au sphinx.

—Il n'y a pour cela qu'une femme et qu'une heure.

—Je m'en charge. En attendant, que pouvez-vous de la maison d'où on pourrait donner à M. de Montchevreuil?

—Vous y tenez donc bien?

—Absolument. S'il demeurait ici, on le tuerait, et je veux qu'il vive. Nous avons besoin de lui.

—Et il a besoin de nous. Nous serons pouvons le tirer de l'impasse où il est acculé.

—Sans doute. Mais quel but donner à cette activité dévorante, à cette énergie indomptable, à cette intrépidité proverbiale, à cette ambition, à cette haine?

—C'est à chercher. Puis il y a des choses plus difficiles à dire qu'à faire. Lui-même sera au-devant. Il y a dans toute mission poétique autant à deviner qu'à apprendre. Tant que Napoléon vit toujours, tant que les routes sont pleines de conquêtes légitimes à faire, de dépouilles opimes à rapporter, pour le trophée de la restauration prochaine, il y a, pour le zèle et le dévouement, des occasions uniques d'honneur et de profit.

—Nous en reparlerons, car l'heure presse. J'entends ma voiture qui entre dans la cour. Je vais donc, à mon grand regret, vous biffer la politesse. Excusez-moi, c'est pour le bon motif. Je ne tarderai point d'ailleurs à revenir. Je vous laisse. Vous profiterez de mon absence et de la solitude pour vous livrer à d'utiles méditations dont, au retour, vous me confierez le résultat. A tout à l'heure.

Elle se leva vivement, tendit sa main à baiser à Cabuche, qui n'osa la toucher, par respect, que du bout des lèvres et, prenant sur la table le l'écrin de bijoux et la cassette aux papiers, les poussa hâtivement dans une armoire latérale qu'elle referma, en laissant, par mégarde, la clef dans la serrure.

Foltola, à ce moment, venait de rentrer annonçant que la voiture de la marquise était avancée et tenant en main la pelisse de fourrures, le capuchon de soie et de dentelles.

Tout en se gantant rapidement, la marquise, avec une délicieuse moue d'enfant gâtée, se laissait attifer et ajuster par la camériste favorite.

—A propos, dit-elle soudain, j'oubliais de vous parler de Charles-Louis. L'avez-vous revu?

—Oui.

—Que pensez vous de ses chances?

—Je pense qu'on s'arrangera. Aux Tuileries, plus que partout ailleurs, on a intérêt à éviter un scandaleux et à laver son linge sale en famille. En tout cas, il y a là pour notre opération principale, une diversion accessoire et auxiliaire qui peut être d'un grand secours. S'il survenait une malencontre, nous aurions encore la ressource de jouer de cette corde-là. C'est un paratonnerre, un parachute, un coup-de-vent.

—Une poire pour la soif, ajouta-t-elle en souriant. Allons, je vous laisse à vos réflexions. Penser à tout cela en mon absence, et surtout ne vous endormez pas.

—Je ne dormirai pas, madame, dit Cabuche d'un ton empathique, à la fois ridicule et émouvant, que mort ou victorieux.

—C'est ainsi qu'on se prépare à vivre et à vaincre. Voilà des journaux, du papier, des plumes, de l'encre; une boîte à liqueurs en cas de besoin. Ne vous ennuyez pas trop. Au revoir.

Et elle disparut dans un bruyant froufrou de soie ondulant dans la dentelle, sans s'apercevoir—les plus habiles ont de ces distractions—qu'elle avait oublié la clef sur la porte de l'armoire aux cassettes et aux écrins.

Cabuche était sobre et tempérant; si les muqueuses nasales n'étaient, chez lui, aqueuses à ce chatouillement, à cette titillation causée par le tabac, et s'il éprouvait même de ce chef la volupté appréciée par les priseurs, au gorge n'était pas farcée comme son nez. Le passage d'une bouteille épiée l'eût mise en feu. Il n'en buvait jamais, et préférait sans vergogne une tasse de lait écumeux et fumant, parfumé d'une fine odeur de serpolet et de lavande, à tous les curaçao et à tous les ratafias du monde.

Il n'avait donc que faire de la boîte à liqueurs mise à sa disposition par la marquise. Il n'avait pas plus envie de se servir de la plume, de l'écritoire et du papier laissés à sa portée. Il n'écrivait que trop par devoir, par métier, par force, et ne trouvait aucun plaisir à écrire volontairement, d'autant plus qu'on se reprenait presque toujours d'avoir cédé à cette invitation sinuée du papier blanc. Pour les journaux, mouillés par la cernure, ils ne pouvaient rien lui apprendre, et ces jappements sourds de l'opinion étouffée n'avaient rien d'intéressant à ses yeux ni à ses oreilles.

Ne voulant ni boire, ni écrire, Cabuche pouvait du moins dormir. Allons donc! est ce qu'on dort quand on couve un dessein à étonner le monde, à décider d'une évolution grandiose et terrible dans le lot de ses destinées, quand on tient la mèche allumée prête à mettre le feu à la mine d'une machination de génie? Cabuche aurait eu honte, aussi en peur de dormir. Il aurait eu la honte de l'artiste qui cède à un vulgaire besoin de repos, au moment de l'inspiration, devant l'œuvre bien rêvée; il aurait eu la peur de l'inventeur qui craint toujours d'oublier le secret de sa combinaison ou de le trahir.

Cabuche ne dormait donc pas, et ne pouvant, ne voulant pas étendre le feu de sa pensée, il songeait à ce plan, conçu par lui, exécuté par un autre, qui devait le venir, du soir au matin, rôdé et pétri, avec moyens d'en écarter tout danger, de lui ménager des occasions favorables que multipliaient les temps de désastres militaires, de troubles civils, où les jeux de la force et du hasard gouvernent le monde.

A ce moment, il se posa une question, qui n'était pas au rôdé sans exiger une attention dont la recherche le laissait perplexe. Parierait-il de son projet au prince de Bénévent? Solliciterait-il son approbation ou son appui? Prévidentiel il du moins, par une confidence demi-voilée, sans dépit ou ose de succès, son abandon en cas d'échec?

Le résultat de cette délibération intime fut un non accentué par d'assez bonnes raisons. Le prince était trop occupé de lui pour s'occuper des autres. Il n'avait pas de chiens et un amour-propre et un impuissant pas assez que son affilée lui fît sentir un cœur dans le sein, et profitassent un peu de ces affaires auxquelles il gagnait tant, pourvu qu'ils le fissent avec discrétion, avec tact, sans le déranger et sans le compromettre. Si Cabuche réussissait, il ne se fâcherait donc pas. Il aimait le succès; il avait le goût des gens heureux. En cas d'échec, il n'y avait pas d'illusion à se faire; le prince avait un de ces dégoûts dédaigneux féroces aux yeux desquels l'indépendance personnel en s'approche, l'unique lot. Il aurait fait brûler la maison de son meilleur ami pour se faire quitte un enfant; et sur le vaisseau qui portait sa fortune, tout matelot ou passager suspect d'une faute contagieuse ou d'un mal épidémique était impitoyablement noyé, cousu dans un drap ciré, un boulet à chaque pied, et jeté à la mer.

Donc, pas d'approbation, pas d'encouragements, pas de pitié à attendre d'un homme qui n'approuvait jamais, de peur de se tromper, qui n'encourageait que le succès, qui ne protégeait que les plus forts, qui ne pardonnait jamais au maladroit coupable de quelque chose de pire qu'un crime, c'est-à-dire d'une faute. A ces motifs de se taire se joignaient, pour fortifier Cabuche dans ses répugnances, cet orgueil jaloux de celui qui a trouvé une martingale infaillible et qui veut en seul s'honorer et en profit, comme en seul il la paine. Ces grands laissés ne pas sans être empoisonnés par des regrets douloureux, des regrets cuisants. La pensée de l'homme avait nommé et fait éveiller dans l'imagination de Cabuche les [illegible] voilées de [illegible] qui [illegible] le monde n'en [illegible] et le [illegible] les signalaient à ceux de Fouché, et l'ambition d'opulence n'était excitée par [illegible] Cabuche, qui jouait seul du bonheur est déjà malheureux.

C'est être doublement heureux que de voir des personnes aimées, heureuses avec nous, par nous, profitant de la maison arrosée, dans cette espérance, des sueurs de notre travail; habitant l'abri élevé par nos mains, se chauffant au soleil de notre prospérité, portant avec fierté notre nom comme une couronne. C'est le peu qu'il faut pour consoler, absoudre, glorifier, dont la lumière rejaillit sur lui et qui [illegible] son ancêtre, c'est la mère qui [illegible] le fait [illegible] de la mère, c'est la [illegible] de la cour, c'est la [illegible] et [illegible] qui [illegible] l'illuminent.

Mais si ce rêve est doux, plein de rafraîchissantes délices où d'expériences fécondes jaillissent [illegible] et qui pelu en vue de son [illegible] dans [illegible] de son cœur en de [illegible] de ses [illegible], combien il est [illegible] plus aimé pour le désespérer, le décrédite ou vain dans la vie à qui il [illegible] faire hommage des son travail, et dont l'œil, dans l'avenir, il [illegible] ne se heurte qu'à des [illegible].

Pense-t-il, seul de joyeux retour, point d'attendrissante bienvenue, point de halte dans le [illegible] et la [illegible]. Il a [illegible] seul, il arrivera seul et rentrera seul dans la maison vide où personne ne l'attend pour le féliciter ou le consoler. Cabuche était à la fête orphelin de parente qu'il n'avait que connues vaguement. Mère un jour, battant de joyeux et de douleur, de cette réunion [illegible] dans il est voulu faire sa compagne selon la loi; enfin père d'un enfant né au loin, qu'il ne verrait jamais peut-être, qui, sorti pourtant de son sang, ne le reconnaîtrait jamais, ni dommage, ni dans l'autre.

C'était à un abandonnement [illegible] d'effort, tout projet, à se laisser aller [illegible] au gré du flot de la vie, sans s'inquiéter du naufrage ou du port. A quoi bon la fortune, la renommée qu'on ne peut partager avec personne, dont on ne peut jouir que seul?

Seul, toujours seul! se disait Cabuche, et une larme coulait lentement sur sa joue ridée. Seul, et pourtant cette femme, cet enfant auxquels il pouvait maintenant offrir un sort séparateur, comme il les eut aimés! Comme il eût rattaqué avec eux le temps perdu, lui donné le cœur était gonflé de tendresses sommeilles, refoulées, lui qui jusqu'à soixante ans n'avait jamais voulu aimer personne, pas même lui, pour grossir le trésor de ces économies d'affection qui l'en rendaient si riche, à l'heure où tant d'autres ont épuisé cette fortune du cœur, dont il pouvait maintenant se montrer si prodigue!

Cabuche se leva en hochant la tête, comme pour secouer ce songe impertin.

A ce moment, ses yeux se portèrent machinalement sur l'armoire où la marquise Solaro-Mc fiore, en partant, avait oublié si hâtivement son écrin et sa cassette à poulets qu'elle avait oublié la clef sur la serrure. Cette clef, d'acier ciselé, étincelait sous le reflet de la lampe et semblait endoyer sa tête. On n'a dit qu'elle frémissait et s'agitait dans son trou.

La curiosité était un sentiment si souvent exercé par Cabuche, qu'il en avait acquis une sorte d'irritabilité maladive qui survivait à cette distraction où qui ne résistait pas à la sollicitation de l'occasion. Cabuche avait appris ainsi, en cédant aux avances du hasard, tant de choses, que ne fût-ce que par reconnaissance de ces bonnes fortunes, par amour du métier, par instinct policier, il ne pouvait pas se dérober à la tentation.

Il eût d'ailleurs en vain essayé de lutter, de refuser la satisfaction d'une perquisition inoffensive à ce prurit scrutateur qui le démangeait. Enfin, il n'avait rien de mieux à faire; et si ce qu'il allait découvrir dans ce nid de papiers d'une jolie femme, ne valait pas la peine de rompre un sceille, c'était bien le diable s'il n'y avait pas, rien qu'en poussant cette porte qui ne demandait qu'à s'ouvrir, de quoi passer agréablement une heure ou deux.

Cabuche s'avança vers l'armoire, jeta un regard furtif vers la porte, mit la main sur la clef, si coquette, si provocante, si lui sante à l'œil, si douce au doigt.

Au moment de la tourner dans la serrure il hésita, puis s'arrêta soudain. Certes, on peut croire que cette subite défaillance n'était inspirée par aucun de ces scrupules de discrétion et de loyauté aux quels Renée de Pierrefort, dans une circonstance identique, avait si hérétiquement sacrifié son repos.

Sûrement, comme tous les gens qui abusent volontiers de la confiance des autres, Cabuche était méfiant.

Cette distraction de la marquise était-elle volontaire ou calculée? Elle était si une mouche c'est pouvait bien y avoir là quelque maligne amorce, quelque piège tendu à un défaut qu'elle connaissait, qu'elle partageait même, ce qui n'était pas pour la rendre plus indulgente.

Bah! que risquait-il après tout? Une semonce, un sermon, une bonderie, si la marque découvrait que l'épreuve avait réussi, et qu'on avait fourragé dans ses papiers. Eh bien, après? Puis l'indiscrétion ne pouvait-elle être habilement mise, par un aide bien ménagé, au compte d'une curiosité subalterne, domestique? Ces sonbrettes sont si furetonnes, si espiègles, si avides de petits scandales! Il n'en est pas qui ne mettre le nez où la main partout.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin; le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing".

Il se relâche, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" reçoit le frêt à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le Steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les bassés eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure du Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,

Sept— Au No 26 de la rue de l'Union.

Vapeur de la Ligne Mississippi et Alabama.

Départ les MARDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, Capitaine,

A. F. Muse, Commis.

Ce bel bateau, à Vicksburg à la ligne Parfree, pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JANNEY & WOOD, 126 Commune et

HITZ & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent.

Sept— Au No 24 de la rue des Marchés.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères des autres points intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW BABY ABEL,

Capitaine R. SIMNOT,

Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à

R. W. ADAMS,

17nov— No. 21 du Commercial Place.

SAVOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ toutes les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M.

Pour Savou Sara, Waterloo, Hermitage, Fort Hudson, Lafourche, Baton Rouge. Plusieurs de ces bateaux, qui sont l'œil, dans l'avenir, il [illegible] ne se heurte qu'à des [illegible].

Pense-t-il, seul de joyeux retour, point d'attendrissante bienvenue, point de halte dans le [illegible] et la [illegible]. Il a [illegible] seul, il arrivera seul et rentrera seul dans la maison vide où personne ne l'attend pour le féliciter ou le consoler. Cabuche était à la fête orphelin de parente qu'il n'avait que connues vaguement. Mère un jour, battant de joyeux et de douleur, de cette réunion [illegible] dans il est voulu faire sa compagne selon la loi; enfin père d'un enfant né au loin, qu'il ne verrait jamais peut-être, qui, sorti pourtant de son sang, ne le reconnaîtrait jamais, ni dommage, ni dans l'autre.

C'était à un abandonnement [illegible] d'effort, tout projet, à se laisser aller [illegible] au gré du flot de la vie, sans s'inquiéter du naufrage ou du port. A quoi bon la fortune, la renommée qu'on ne peut partager avec personne, dont on ne peut jouir que seul?

Seul, toujours seul! se disait Cabuche, et une larme coulait lentement sur sa joue ridée. Seul, et pourtant cette femme, cet enfant auxquels il pouvait maintenant offrir un sort séparateur, comme il les eut aimés! Comme il eût rattaqué avec eux le temps perdu, lui donné le cœur était gonflé de tendresses sommeilles, refoulées, lui qui jusqu'à soixante ans n'avait jamais voulu aimer personne, pas même lui, pour grossir le trésor de ces économies d'affection qui l'en rendaient si riche, à l'heure où tant d'autres ont épuisé cette fortune du cœur, dont il pouvait maintenant se montrer si prodigue!

Cabuche se leva en hochant la tête, comme pour secouer ce songe impertin.

A ce moment, ses yeux se portèrent machinalement sur l'armoire où la marquise Solaro-Mc fiore, en partant, avait oublié si hâtivement son écrin et sa cassette à poulets qu'elle avait oublié la clef sur la serrure. Cette clef, d'acier ciselé, étincelait sous le reflet de la lampe et semblait endoyer sa tête. On n'a dit qu'elle frémissait et s'agitait dans son trou.

La curiosité était un sentiment si souvent exercé par Cabuche, qu'il en avait acquis une sorte d'irritabilité maladive qui survivait à cette distraction où qui ne résistait pas à la sollicitation de l'occasion. Cabuche avait appris ainsi, en cédant aux avances du hasard, tant de choses, que ne fût-ce que par reconnaissance de ces bonnes fortunes, par amour du métier, par instinct policier, il ne pouvait pas se dérober à la tentation.

Il eût d'ailleurs en vain essayé de lutter, de refuser la satisfaction d'une perquisition inoffensive à ce prurit scrutateur qui le démangeait. Enfin, il n'avait rien de mieux à faire; et si ce qu'il allait découvrir dans ce nid de papiers d'une jolie femme, ne valait pas la peine de rompre un sceille, c'était bien le diable s'il n'y avait pas, rien qu'en poussant cette porte qui ne demandait qu'à s'ouvrir, de quoi passer agréablement une heure ou deux.

Cabuche s'avança vers l'armoire, jeta un regard furtif vers la porte, mit la main sur la clef, si coquette, si provocante, si lui sante à l'œil, si douce au doigt.

Au moment de la tourner dans la serrure il hésita, puis s'arrêta soudain. Certes, on peut croire que cette subite défaillance n'était inspirée par aucun de ces scrupules de discrétion et de loyauté aux quels Renée de Pierrefort, dans une circonstance identique, avait si hérétiquement sacrifié son repos.

Sûrement, comme tous les gens qui abusent volontiers de la confiance des autres, Cabuche était méfiant.

Cette distraction de la marquise était-elle volontaire ou calculée? Elle était si une mouche c'est pouvait bien y avoir là quelque maligne amorce, quelque piège tendu à un défaut qu'elle connaissait, qu'elle partageait même, ce qui n'était pas pour la rendre plus indulgente.

Bah! que risquait-il après tout? Une semonce, un sermon, une bonderie, si la marque découvrait que l'épreuve avait réussi, et qu'on avait fourragé dans ses papiers. Eh bien, après? Puis l'indiscrétion ne pouvait-elle être habilement mise, par un aide bien ménagé, au compte d'une curiosité subalterne, domestique? Ces sonbrettes sont si furetonnes, si espiègles, si avides de petits scandales! Il n'en est pas qui ne mettre le nez où la main partout.

(*A continuer.*)

L.S.E.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots pavés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 9 Avril 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE D,

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 9 Avril 1878,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LA LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 lot de	$30,000, soit	$30,000
1 lot de	10,000	10,000
1 lot de	5,000	5,000
2 lots de	2,500	5,000
5 lots de	1,000	5,000
20 lots de	500	10,000
100 lots de	100	10,000
200 lots de	50	10,000
500 lots de	20	10,000
1000 lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit 900

1,857 Lots ne montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Souscrire au Lock Box 688, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QUE LE GRAND TIRAGE DU

9 AVRIL 1878,

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toute les Etats, villes et villages.

Souscriptions adressées sont acceptées et servent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans adresse ne sera pas ouverte.

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au Bureau de la rue Carondelet

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 17 septembre 1877.

Conformément à l'Article 15 de ses chartes, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 août 1877.

PASSIF.

Reçu pour primes d'assurance ..... $121,[illegible]

Reçu pour primes de rivière ..... [illegible]

Reçu pour primes de mer ..... [illegible]

Primes non expirées le 31 août 1877 ..... [illegible]

A déduire:

Primes non expirées le 31 août 1876 ..... [illegible]

Primes remboursées ..... [illegible]

Montant net des primes ..... [illegible]

En matière

Pertes payées en 1877 ..... [illegible]

Pertes sur les rivières ..... [illegible]

Pertes sur mer ..... [illegible]

Pertes non encore réglées ..... [illegible]

Réassurances ..... [illegible]

Réduction (rabais) de 15 pour cent ..... [illegible]

Taxes et licences ..... [illegible]

Dépenses de bureau, Salaires, Loyer, Bois et Fournitures ..... [illegible]

Balance ..... [illegible]

En plus—intérêts, escomptes et dépenses reçus ..... [illegible]

En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, à pour cent, et second intérêt, à pour cent, à ce traitement ..... [illegible]

Bénéfice net ..... [illegible]

Réserve pour couvrir les pertes ..... [illegible]

Balance portante sur le numéro non gagné, 1876-77 ..... [illegible]

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes en cours ..... [illegible]

En caisse ..... [illegible]

Prêts en vertu de renvoyement ..... [illegible]

Prêts en vertu de nantissement ..... [illegible]

Compagnies de gaz et autres actions, bons, etc. ..... [illegible]

En plus—la balance des valeurs [illegible]

Propriétés immobilières ..... [illegible]

Intérêts par ordre ..... [illegible]

Total ..... [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

État de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

Moi, sous serment, publiquement lui, notaire public de la susdite ville, certifie que les directeurs ont, à une réunion tenue le 17 septembre 1877, ordonné le paiement du dividende suivant: 8 pour cent sur le capital versé. Il sera donné avis aux actionnaires de la manière des usages.

CHAS. GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion tenue le courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt composé, sur les actions du second et troisième séries, et 8 pour cent sur le capital versé, 10 pour cent sur la première série.

Le tout sera payé sur les actions payées en plénitude, et crédit des intérêts pour actions payées en partie—à dater du 1er juillet, à mesure des versements.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $25,000 pour le compte.

DIRECTEURS.

A. J. Allen,	S. P. Hartman,
S. B. Amzy,	David Hodgin,
Hugh Allison,	M. Johnson,
Isaac Bloom,	Robert L. Mason,
J. A. Broadnax,	H. J. Hulme,
W. T. Blakemore,	John Myers,
S. H. Bryan,	Bernard Moss,
Gen'l Boyd,	M. Phelan,
C. H. G. Brown,	Edward G. Payne,
John D. Cobb,	Geo. W. Samuel,
J. H. Cunnigham,	W. B. Thompson,
W. L. Cushing,	Frederick Wong,
Temple S. Gaines,	C. W. Wood,
Benjamin Gerlach,	T. S. Waterman,
F. G. Gilbert,	Lloyd R. Coleman.

J. Devlamé Hill,

Président.

—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company.

37 ..... Rue Carondelet 37

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

Les directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de mer:

Sur risques d'incendie ..... [illegible]

Sur risques de rivières ..... [illegible]

Sur risques de mer ..... [illegible]

En matière:

Primes non expirées, 1876 ..... [illegible]

Primes remboursées ..... [illegible]

Montant net des primes ..... [illegible]

Pertes payées, savoir:

Sur risques d'incendie ..... [illegible]

" " de rivières ..... [illegible]

" " de mer ..... [illegible]

Réassurance ..... [illegible]

Réduction (rabais) de 15 pour cent ..... [illegible]

Taxes et licences ..... [illegible]

Dépenses de bureau, Salaires, Loyer, Bois et Fournitures ..... [illegible]

Balance ..... [illegible]

En plus—intérêts, escomptes et dépenses reçus ..... [illegible]

En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, à pour cent, et second intérêt, à pour cent, à ce traitement ..... [illegible]

Bénéfice net ..... [illegible]

Réserve pour couvrir les pertes ..... [illegible]

Balance portante sur le numéro non gagné, 1876-77 ..... [illegible]

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes en cours ..... [illegible]

En caisse ..... [illegible]

Prêts en vertu de renvoyement ..... [illegible]

Prêts en vertu de nantissement ..... [illegible]

Compagnies de gaz et autres actions, bons, etc. ..... [illegible]

En plus—la balance des valeurs [illegible]

Propriétés immobilières ..... [illegible]

Intérêts par ordre ..... [illegible]

Total ..... [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. T. FALKEY, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, publiquement mot, ce 19 mai 1877

EDWARD IVY, notaire public.

Nlle-Orléans, 1 mai 1877.

Le soussigné, agent de la compagnie d'assurance, [illegible] CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, sur le capital de la compagnie [illegible] VINGT POUR CENT [illegible] le 30 avril 1877.

M. A. DAUPHIN, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	[illegible]
Richard Milliken,	[illegible]
J. L. Warren,	W. [illegible]
A. V. Sommer,	[illegible]
Henri Friedlander,	[illegible]
Jas. Dick,	[illegible]
John L. Adams,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
H. May,	[illegible]
M. Bickham,	[illegible]

New Orleans Credit Fonciers Association.

Nouveaux Bâtiments de la rue Vieille-Levée et QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux règlements de la Charte, la Nlle Orléans Crédit Fonciers Association publie l'état suivant des opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, fin de la 4ème année fiscale:

Montant net des prêts [illegible] sur les bâtiments, [illegible] 1876 ..... [illegible]

Intérêts du 1er octobre 1876 au 30 septembre 1877 ..... [illegible]

Dépenses générales, salaires, loyers, &c. du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1877 ..... [illegible]

Montant des billets payés avant leur échéance ..... [illegible]

Balance ..... [illegible]

Montant des dépenses non [illegible] pendant l'année fiscale ..... [illegible]

Bénéfice net ..... [illegible]

ACTIF.

Prêts à demeurer [illegible] ..... [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURNET, Président.

G. W. HOTT, Secrétaire.

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, publiquement mot, ce 7 juin 1877

JAMES FARRY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le trente juin de ce jour.

Il a été également résolu de payer aux agences, des commissions [illegible] pour cent sur un tel [illegible].

—DIRECTEURS—

P. MASPERO,	R. COST,
S. S. REID,	ST. BERER,
F. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE,	D. FATIO,
	J. J. BERNARDEZ.

Statu:

VIRGINIA-MUTUAL STATE OF NEW-YORK ANNUAL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues pour risques expirés le 1 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure.

Sur les risques d'incendie ..... [illegible]

Sur les risques de mer ..... [illegible]

Sur les risques de rivières ..... [illegible]

Total des primes ..... [illegible]

En moins primes non expirées ..... [illegible]

Montant net des primes [illegible]

Pertes payées:

Pertes reçues pour risques sur [illegible] ..... [illegible]

Pertes reçues pour risques sur [illegible] ..... [illegible]

Pertes reçues pour risques sur [illegible] ..... [illegible]